

Résumé de la rencontre du comité de parents – Novembre 2011

La deuxième rencontre du comité de parents 2011-2012 de la Commission scolaire des Phares (CSDP) a eu lieu le mardi 8 novembre, à l'école du Mistral de Mont-Joli.

Monsieur Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire des Phares est venu annoncer les priorités de son organisation pour l'année 2011-2012. Les neuf priorités peuvent être consultées sur le site de la CSDP <http://www.csphares.qc.ca>. Il nous a aussi entretenus du fait que la CSDP demande un délai de trois ans au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour retrouver l'équilibre budgétaire. Il ajoute que les efforts constants de réduction des dépenses doivent se faire au plan administratif, sans affecter les services aux élèves. C'est toujours un grand plaisir, et surtout enrichissant, pour le comité de parents de recevoir M. Parent.

Trois consultations étaient également au programme :

- 1- Répartition des services éducatifs entre les écoles - Année 2012-2013 :
Une recommandation sera faite pour que le volet régional et local soit mieux défini dans le programme concentration artistique et sportive.
- 2- Critères d'inscription des élèves dans les écoles - Année 2012-2013 : Rien à commenter cette année.
- 3- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements jusqu'en 2015 : Rien à commenter cette année.

Le plan d'action et la liste des priorités du comité de parents pour l'année 2011-2012 ont été adoptés et sont disponibles sur le site Internet de la CSDP sous le lien suivant :

<http://www.csphares.qc.ca/parentseleves/comiteparents.php>

Des modifications aux règles de régie interne du comité de parents ont été proposées et adoptées.

Deux postes de commissaires sont à combler suite à des démissions. Le comité de parents a pour mandat de faire des propositions à la CSDP. Un comité est formé.

La formation conjointe offerte par Mme Cathy-Maude Croft sur le fonctionnement des conseils d'établissement et par M. Marc Girard sur la trésorerie de ceux-ci fut des plus formatrice et motivante. Merci.

Une formation sera offerte le 29 novembre à 19 h à l'école Paul-Hubert à tous les parents siégeant sur les conseils d'établissement de la commission scolaire et traitera de la convention de gestion dont chaque école s'est dotée l'an dernier. Cette formation est organisée par le conseil d'établissement de l'école Paul-Hubert.

Prochaine rencontre : mardi 13 décembre 2011, à 19 h 15, au centre administratif de la CSDP.

Élisabeth Beaudoin, agente d'information